

Centre Saint-Paul - FGA

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

Le centre St-Paul définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du centre St-Paul sont:

1- La bienveillance

- a) démontrer de l'empathie
- b) Maintenir une ambiance harmonieuse
- c) être à l'écoute des autres
- d) faire preuve de gentillesse
- e) saluer ses pairs

2- L'engagement

- a) Etre présent
- b) Faire des efforts et persévérer
- c) S'impliquer dans la vie scolaire
- d) Collaborer avec ses pairs
- e) Faire preuve de patience

3- Le respect

- a) Etre ouvert a la diversité
- b) Etre poli dans ses paroles et ses gestes
- c) Faire preuve d'éthique
- d) Respecter l'environnement de travail
- e) Respecter les forces et les faiblesses de chacun

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Pour mener à bien sa mission, le centre St-Paul compte sur plusieurs partenaires dans le milieu, dont le RESO (regroupement économique du sud-ouest). Le partenariat avec le RESO est en place depuis 1999.

Le sud-ouest regorge d'organismes communautaires et le centre fait souvent appel à ces derniers pour aider les élèves dans le besoin. Outre le RESO, nous avons des partenariats avec le MIFI (Ministère de l'immigration), Carrefour jeunesse-emploi etc

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Le centre Saint-Paul accueille environ 838 élèves en francisation et 40 élèves en FGA.

Une équipe de 53 enseignants accompagnent les élèves tout au long de l'année.

Nous avons également 2 conseillers en orientation, 1 technicienne en travail social et 1 technicien en loisirs. Nous avons également un conseiller pédagogique en francisation pour soutenir les enseignants dans leur travail.

Le centre St-Paul est un centre d'éducation des adultes du CSSDM bien établi dans le sud-ouest de Montréal qui offre des cours de formation générale secondaire et des cours de francisation. Les élèves proviennent de milieux pluriethniques. Le centre offre des cours de jour et de soir en francisation.

La carte mondiale représente la provenance de nos élèves en francisation (+de 75 pays, près de 45 langues différentes). Cette clientèle est majoritairement féminine et se situe dans la tranche d'âge 21-40 ans)

Les élèves FGA eux, proviennent de 36 pays différents (25 langues autres que le français) et 56% seulement viennent du Québec. 46% de ces élèves ont le français comme 1ere langue. Clientèle qui se situe dans la tranche d'âge 21-40 ans et composée équitablement de femmes et d'hommes.

Sur le plan de la réussite, le centre a un très bon taux de réussite mais fait face à des défis au niveau de la persévérance scolaire avec un taux de décrochage moyen de 30%. Notre clientèle en FGA est de plus en plus en difficultés et vulnérable. La clientèle de francisation est de plus en plus diversifiée et nous notons des élèves plus vulnérables dans les niveaux débutants. Nous remarquons qu'une grande proportion de nos élèves abandonnent les cours avant 6 mois de formation.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Offre pédagogique diversifiée en francisation (hybride, temps plein, temps partiel, jour- soir)
- Stabilité du personnel
- Taux de satisfaction élevé des élèves (cours, activités, enseignants, offre de services)
- La perception positive du personnel et des élèves sur le climat du centre
- Engagement du personnel
- Le service d'aide à l'apprentissage offerte aux élèves (soutien linguistique)

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- En FGA, le % élevé d'élèves n'ayant pas le français comme langue première
- Le taux de persévérance en FGA (tous les niveaux) et en francisation (après le niveau 4)
- Le taux de réussite au stade débutant en francisation
- Taux d'absentéisme des élèves
- Offre pédagogique médiocre en FGA par manque de clientèle
- Pénurie d'enseignants
- Pratiques évaluatives et pédagogiques au regard des EBP (élèves à besoin particuliers)
- Marché du travail qui devient plus attractif pour les élèves que d'être à l'école
- Augmentation importante du nombre d'élèves vulnérables et en difficultés d'apprentissage

Annexe

Pour l'objectif concernant les compétences en CO et PO: l'indice de départ est de 60%. Donc la cible de 10% équivaut à passer de 60% à 70%.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La rétention des élèves pour diminuer les abandons et améliorer la réussite

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Diminuer le taux d'absences/abandons de tous les élèves de la FGA de 10 % d'ici juin 2027.

Enjeu : La réussite et le faible niveau de compétences dans les 2 volets de l'oral (CO-PO) de tous les niveaux.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie

Objectif : Augmenter le taux de réussite en CO et PO pour les élèves de francisation de tous les niveaux de 10 % d'ici juin 2027.